



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2015

Présents : BERNARD Claude, DOHR Hervé, GERWIG Christelle, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, SCHARPF Raymond, THIERY Patrick, et WODLING Nadine.

Excusés : BERRAUD Alexandre, et WILLAUME Franck

Décisions du conseil

- Suite à la rencontre avec M. GERNEZ du bureau d'études BEREST, en date du 7 juillet dernier, une proposition de 21 022.69 € pour l'étude, le suivi et l'appel d'offre est faite, et accepté à l'unanimité par les membres présents.
- Concernant l'accessibilité de la mairie (rampe d'accès de l'entrée à la mairie, partie maçonnerie uniquement), le conseil décide d'accepter le devis d'un montant de 2 599,84 € TTC avec la société PIZZI et fils.
- Il procède et délibère à la réduction du temps de travail concernant poste de secrétariat de Madame DUMONT Valérie pour raison budgétaire. Modification acceptée à l'unanimité des présents.
- Concernant la maintenance du défibrillateur, les membres présents acceptent le devis de la société CARDIA PULSE, pour 5 ans, d'une valeur annuelle de 129 €

Informations

Relevé des compteurs ERDF : le 11 août

Recensement militaire : les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser en mairie.

Liste électorale : les jeunes de 18 ans et toute personne récemment arrivée sur la Commune doivent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au **30 septembre** (en raison des élections régionales de décembre 2015)

Divagation des chiens : Les propriétaires de chiens doivent s'assurer que leurs chiens soient bien attachés ou puissent rester dans leurs enclos quelque soit les nuisances extérieures bruits et autres. Tout chien errant sur la voie publique se verra mis en fourrière au chenil du Mordant et les frais incombant à cette mise en fourrière seront à la charge du propriétaire.

Ordures ménagères : La collecte des ordures ménagères est désormais assurée les jours fériés sauf pour les dates suivantes : **25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai où le rattrapage s'effectue le lendemain.**

Tri sélectif : Nous avons constaté une forte dégradation de la propreté autour des bacs de tri sélectif. L'employé communal a déjà nettoyé cet endroit deux fois en l'espace de deux mois, je demande aux personnes se rendant au tri sélectif de laisser l'endroit propre pour le respect de l'environnement et du travail fait par Monsieur Lilian Chaumont.

HORAIRES D'ÉTÉ DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Semaine du 10 au 14 août inclus : le lundi et le mardi matin de 9h à 12h uniquement.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 28 août 2015 à 20h30

Fait à Manonville, le 24 juillet 2015
Le maire,
Patrick THIERY